



La prolifération (méta-)[n] linguistique

Guy Bouchard

Volume 37, Number 1, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705832ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705832ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Bouchard, G. (1981). La prolifération (méta-)[n] linguistique. *Laval théologique et philosophique*, 37(1), 83–92. <https://doi.org/10.7202/705832ar>

Note critique

LA PROLIFÉRATION (MÉTA-)N LINGUISTIQUE *

Guy BOUCHARD

UNE BRIBE de Martinet, une parcelle de Derrida, un fragment de Sapir, une molécule de Saussure, une once d'Heidegger et un bon morceau de Lacan, sans compter quelques épices plus rares, le tout lié par l'arbitraire logomachique de l'Auteur, voilà malheureusement à quoi ressemble cette trop ambitieuse « philosophie du langage » ! À moins qu'il ne s'agisse d'une synthèse magistrale intégrant harmonieusement les principales tendances de la linguistique contemporaine, les courants les plus actuels de la philosophie, la fine fleur de la psychanalyse ainsi que certains apports des sciences sociales ? Qu'on en juge.

I

Dans son introduction, l'Auteur écrit : « antérieurement à toute approche critique, la simple lecture phénoménologique oriente notre recherche vers trois directions majeures dont nous précisons les caractéristiques et soulignerons les articulations : l'énoncé, le discours et la parole » (p. 5). Voilà présentées les trois parties de l'ouvrage. Mais à qui n'est pas un adepte de la « lecture phénoménologique », ou à qui a le malheur de la pratiquer différemment, la structure du livre paraîtra arbitraire.

Engageons-nous pourtant dans le parcours qui nous est proposé. Première province : l'énoncé. De celui-ci, un premier chapitre esquisse le profil. Qu'est-ce, tout d'abord, que l'énoncé ? C'est le lieu où le langage est livré à l'analyse ; il relève de la langue, mais aussi de la parole grâce à la phrase qui fait basculer la signification du mot dans un autre registre ; il « recouvre l'expression langagière se rapportant à un ensemble signifiant, alors que l'énonciation désigne cette même expression en tant qu'elle traduit l'intention d'un sujet qui communique un jugement, pose un problème, intime un ordre » (p. 7) : c'est donc « un segment de la chaîne parlée qui, en raison de son caractère spontané et immédiat, peut être marqué par des temps d'arrêt, ponctué par des silences ou sérié par un changement de locuteur » (p. 7). Une première section soutient que l'énoncé se rattache à l'axe syntagmatique plutôt qu'à l'axe paradigmatique, et affirme que ses éléments, les significations, sont composés de

* À propos de *La philosophie du langage*, par Jean-Paul Resweber, Paris : P.U.F., Que sais-je ? n. 1765, 1979, 128 p.

monèmes ou de morphèmes qui résultent eux-mêmes d'une association de phonèmes ; l'Auteur tente de démarquer sa conception de l'énoncé de celle de la linguistique fonctionnelle, où l'énoncé, qui tend à s'identifier à la phrase, est le produit d'un acte de production individuel (l'énonciation) et se définit en fonction de l'usage qu'il réclame, de l'objet qu'il vise : or ces distinctions négligeraient « les possibilités de l'énoncé présentes dans le profil du message qu'il transmet, (et) le champ de l'énoncé qui se délimite à partir du *dictum*, c'est-à-dire de la corrélation d'éléments qui se réclament d'un signifié commun » (p. 9). La seconde section porte sur les éléments de l'énoncé. Alors que les éléments de base du discours sont les signes, ceux de l'énoncé sont les significations ; la signification, qui « se pose en accomplissant la désignation des objets du monde » (p. 10), inclut deux aspects : l'un, porté par *l'inférence* (= compétence + performance), fonde la « signifiante » du signe, l'autre, supporté par la référence, transfère la signifiante aux choses désignées ; la signification est « le relais qui va du *signe au réel* » (p. 10), elle recouvre le domaine du signifiable, situé au point de jonction du signifiant et du signifié. La troisième section, consacrée au mécanisme de la signification, souligne que c'est le pouvoir idéal de l'inférence qui fonde l'œuvre de la référence, la régulation et la circulation du sens étant assurées par les sujets parlants.

Le second chapitre porte sur « le seuil pratique de l'énoncé », qui recouvre le domaine de l'action à exécuter et celui de la création poétique, et où divers moments sont impliqués : acte de la réalisation consécutive à l'expression, profil d'un dire qui sollicite d'agir, structure d'un acte langagier réalisant une performance. Une première section est consacrée aux dimensions de la référence ; elle explique que l'énoncé a une fonction heuristique, c'est-à-dire qu'il a une influence essentielle sur la perception du réel ; qu'il a aussi une fonction herméneutique, « du seul fait qu'il se donne comme l'interprétation linguistique d'un réel signifié, comme étant agi par l'homme » (p. 19) ; qu'il a, enfin, une fonction éthique, dans la mesure où il « réalise un compromis tel que le locuteur prend à son compte ce qu'il dit, et prend en charge ce pour quoi il le dit » (p. 23). La seconde section traite des articulations épistémologiques et prône que tout énoncé, même de type constatif, a un parcours performatif.

Le troisième chapitre a pour objet « le seuil symbolique de l'énoncé » et aborde le domaine de la création poétique, laissé plus haut en suspens. Une première section est consacrée au symbole ; le symbole est impensable sans le récit mythique, auquel il s'articule à trois niveaux : sur le plan littéraire, qui assimile le mythe « au discours imagé d'un inexprimable » (p. 34) ; sur le plan linguistique, où l'on se préoccupe de la logique d'un récit s'employant à résoudre ses contradictions internes ; sur le plan psychanalytique enfin (il serait plus juste de dire : sur le plan lacanien !) où, « avant d'être un *récit des origines* », le mythe « est *l'origine même du récit* » (p. 35), qui « articule les signifiants pour pallier le défaut même de toute articulation qui a pour nom la perte de l'origine » (p. 36). La seconde section, traitant des lois et des événements de l'énoncé, examine les rôles du signifiant, du symbole, de l'archétype et du concept dans la composition de la physionomie des significations. Quant à la troisième section, elle entend montrer comment la fonction symbolique préside à l'avènement du *sujet*.

La seconde province vers laquelle nous entraîne notre périple est celle du discours. Un premier chapitre en dévoile la structure. Pour commencer, une

définition : « Le discours régleme[n]te l'ordre du langage. Il caractérise la *manière* dont parle le sujet, la tournure de l'expression, le style de la locution, alors que l'énoncé désigne la *matière* du langage constituée par les mots employés comme par les choses désignées » (p. 43) ; cette distinction, ajoute l'Auteur, est formelle. Dans une première section, consacrée à « l'axe médian du discours », il rappelle d'abord que le mot *discours* signifie l'expression verbale de la pensée, l'exposition oratoire d'un sujet et, en philosophie, un mode de connaissance qui, contrairement à l'intuition, n'atteint pas directement son objet ; la linguistique étudie ces discours tantôt au plan de l'énoncé, tantôt au plan de l'énonciation, oscillation « révélatrice du statut mitoyen du discours qui relève de l'interférence du champ de la parole ou de la langue mise à exécution et de celui de l'énoncé ou du message transmis » (p. 44) ; c'est le discours qui manipule les signes. La seconde section, consacrée à la syntaxe du discours, a pour but de dégager les moments de la structuration du discours, et elle distingue « le discours en production ou l'acte rhétorique proprement dit, le discours-produit qui, codé en certains lieux, désigne la matrice de tout discours virtuel, enfin le phénomène du discours, qui recouvre le domaine des lois et des procédures du processus discursif » (p. 47), ce dernier point de vue impliquant un passage de l'analyse typologique à l'analyse généalogique.

Le second chapitre porte sur les figures et les méthodes. La première section recense les figures du discours philosophique « du point de vue des déplacements de la notion de sujet » (p. 52) ; en trois pages, elle passe en revue la réflexion grecque, la philosophie scolastique, la pensée cartésienne, Kant (et Husserl), Hegel, ainsi que la philosophie contemporaine du langage et la réflexion mise en œuvre par les sciences sociales. La seconde section examine l'interrogation sur le sens et l'interrogation sur la finitude sous-jacentes à ces figures, tandis que la troisième porte sur le rapport entre discours et méthode philosophique.

Un troisième chapitre étudie l'articulation du discours, en trois étapes. Tout d'abord, à propos de l'interprétation du discours, l'Auteur note que le discours est une signification ambiguë : linguistique, il nous renvoie à la mise en action de la langue (le discours-signe, le discours-produit), mais philosophique, il nous indique la structure de sens mobilisée par cette mise en question (le « discours », c'est-à-dire le discours-production, le discours-événement) ; or « l'interprétation définit la loi qui régleme[n]te le passage de la première ligne de signification à la seconde » (p. 63), mais il faut reconnaître que « l'acte d'interpréter conduit à mesurer les écarts de l'interprétation » (p. 64). La seconde étape porte sur les lieux favoris du discours : l'écrit, le récit, la praxis, l'institution, l'inconscient. Enfin, l'Auteur aborde certaines « réglementations grâce auxquelles les discours assurent leur ordonnance et contrôlent leur expansion » (p. 72) : la lecture, la relecture, la doctrine, le commentaire, la répétition.

La dernière partie du livre est consacrée à la parole, dont le premier chapitre examine les approches. Qu'est-ce que la parole ? « La quête de la parole nous conduit à éprouver un manque dont la maîtrise échappe au discours, lequel s'en réclame pourtant » (p. 77). Sans cette épreuve, le discours ne peut être discouru. « C'est la parole possible, en effet, qui assure la relève du discours en se présentant comme la capacité de dire ce qui se négocie silencieusement, ici ou là, selon les règles qui

président au commerce des signes » (p. 77). Mais comme on ne peut parler de la nature de la parole, il reste à traiter de son fonctionnement par rapport au discours, puisqu'il « n'est point de discours qui ne soit la reprise d'une parole déjà dite », ni « de parole qui ne soit la répétition d'un discours reconnu » (p. 78-79). Mais pour savoir si, entre ces deux termes, il existe une dénivellation, il faut, et c'est l'objet de la seconde section, prendre acte de certains déplacements linguistiques. L'opposition saussurienne entre langue et parole entraîne, de cette dernière, une conception réaliste qui l'associe à la partie exécutive d'un processus de communication. Chomsky fait glisser le lieu de la parole de l'axe du syntagme vers celui du paradigme. Jakobson, de son côté, pose le problème de l'énonciation en termes non plus de créativité, mais de combinaisons paradigmatiques ou syntagmatiques : si le modèle épistémologique change, le lieu de la parole reste l'énonciation. C'est le discours psychanalytique qui opère un transfert global du champ en brisant la dichotomie langue/parole et en faisant de la parole le discours de l'Autre, ce qui place « le signifiant sur le parcours métaphorique du désir à l'inconscient » (p. 82). La troisième section fait ressortir les présupposés de ces approches relativement à la vérité et au sujet, tandis que la quatrième fait du discours un opérateur logique médiateur entre l'énoncé et l'énonciation.

Le second chapitre porte sur l'expérience de la parole. La première section décrit l'épreuve de la rupture qu'introduit la parole dans le sujet. La seconde marque le lien entre la parole et le désir. La troisième porte sur les critères de la parole : l'entente et le risque, — ainsi que sur les formes privilégiées en lesquelles elle retentit : la confession, l'aveu, le pardon, le cri et le nom.

Un troisième chapitre décrit les fonctions de la parole, cette « épreuve d'une impossibilité de dire le mot de la fin et celui du début » (p. 100). Première section : les dimensions de la parole ; elle a un aspect culturel, elle suppose toujours la présence, réelle ou imaginaire, d'autrui, elle installe les sujets dans « le champ éthique qui offre l'hospitalité au désir » (p. 102). Deuxième section : le fonctionnement de la parole, dont la loi est « d'être la re-prise d'un sens déjà existant, la ré-pétition d'une « parole antécédente » (p. 102) ; l'œuvre de cette ré-pétition est repérée dans le malentendu, la mauvaise foi, le paradoxe et le silence. Quatrième section : le modèle d'interprétation ; l'Auteur développe l'idée que ce que nous saisissons de la parole, c'est toujours une trace, un sillage.

C'est justement aux traces de la parole qu'est consacré le dernier chapitre, qui aborde la stratégie mise en œuvre par rapport au réel et au discours. Par rapport au réel, la fonction référentielle de la parole se trouve subordonnée à sa fonction herméneutique, et la détermination herméneutique de l'expérience commande le statut symbolique du langage : « Le sujet parlant ne se réfère pas aux choses, mais aux signifiants des choses » (p. 112). Par rapport au discours enfin, l'Auteur montre le rapport de la parole à l'appropriation, à la subversion et à la jouissance.

II

Si élaboré que soit le résumé qui précède, il est tout juste parvenu à faire allusion au contenu des principales étapes du cheminement de l'Auteur. L'ouvrage est donc

fort dense, et appellerait bien plutôt le commentaire que le résumé. La lecture, on l'aura deviné, n'en est pas facile. En vaut-elle l'effort ?

L'Auteur avait pour ambition de « débrouiller un vocabulaire qui, des diverses écoles linguistiques jusqu'à la philosophie du langage en passant par les différentes sciences de l'homme, circule souvent sans transition d'un registre sémantique à un autre » ; ainsi que « de lever cette ambiguïté — qui est à l'origine de bien des malentendus et de faux problèmes — en définissant les grands axes d'une problématique du langage » (p. 4). Il suggère lui-même deux critères pour apprécier la pertinence de ses réflexions : leur cohérence interne et leur capacité de porter le débat sur le front de l'interdisciplinarité (p. 4-5). Que cette interdisciplinarité puisse être assumée par quelqu'un d'autre que par l'Auteur lui-même, c'est là une question empirique dont l'avenir sera juge. Tenons-nous-en donc au premier critère ainsi qu'à l'ambition de débrouiller le vocabulaire et de lever les ambiguïtés.

L'ouvrage s'accompagne d'un « index glossématique » où sont définis vingt-neuf termes. En voici un échantillon :

Signifiant : Selon F. de Saussure, image mentale (sic !) du signe ou concept ; du point de vue de la psychanalyse, image inconsciente créant un écart de sens entre le nom et la chose, et au travers duquel s'exprime le désir.

Signifié : Selon F. de Saussure, image mentale du signe ou concept ; du point de vue de la psychanalyse, représentation objective de la chose. (p. 125)

Sans doute l'Auteur n'a-t-il pas voulu expressément confondre les définitions saussuriennes (?) du signifiant et du signifié, mais le fait est que c'est une même formule qui sert à définir les deux termes, ce qui ne rend guère service au lecteur. Cette formule, d'ailleurs, est-elle saussurienne ? Voici les propos de Saussure :

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens (...). Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces (...). Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique (...). Nous proposons de conserver le *mot* signe pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* (*Cours de linguistique générale*, p. 98-99).

À partir de ces éléments, on peut définir le signifiant comme une partie du signe correspondant à l'image acoustique, c'est-à-dire à l'empreinte psychique des sons du langage, et le signifié comme une partie du signe correspondant au concept : mais à quoi peut bien correspondre une formule comme « image mentale du signe ou concept » ? Le mot « concept » nous aiguille vers le signifié, mais l'expression « image mentale » rappelle plutôt le signifiant, tandis que le syntagme « image mentale du signe » ne correspond à rien du tout, puisque nous n'avons pas en nous des images de signes, mais des signes dont l'une des deux faces est une image acoustique.

Pour rester dans le même contexte, prenons le mot *signe* :

Signe : Structure du mot composé (sic !) d'un signifiant et d'un signifié et représentant un objet pour un sujet.

L'emploi des termes signifiant et signifié nous renvoie à la problématique saussurienne. Mais si le participe « composé » doit être lu au masculin, le mot, en tant que composé d'un signifiant et d'un signifié, sera identique au signe tel que le définit Saussure : or d'une part on introduit ainsi le terme à définir dans la définition, d'autre part on adopte, du mot, une conception antisaussurienne (cf. CLG, p. 147-149) ; par contre, s'il faut lire « composée », on devra se demander ce que signifie l'expression « structure du mot », pourquoi le mot est préféré au syntagme, à la phrase, ou même à la langue, et pourquoi, en prétendant définir la signe, et non le signe linguistique, on donne pourtant, du signe, une description purement linguistique ; sans insister sur la pertinence de l'expression « et représentant un objet pour un sujet », qui résulte du télescopage de la conception Saussurienne avec une autre conception.

Poursuivons notre examen de la façon dont l'Auteur exploite la linguistique Saussurienne. Voici l'ouverture du premier chapitre :

L'énoncé dessine le lieu où le langage devient un phénomène livré à l'analyse. Il relève, si l'on se réfère aux catégories saussuriennes, du complexe de la langue. Il reste cependant dans l'orbite du système de la parole, par le truchement de la phrase qui fait basculer la signification du mot dans un registre autre de signification. (p. 7)

Mais si l'on se réfère aux catégories saussuriennes, il n'y a pas de « dessin » ni « d'orbite », ni de signification qui « bascule » ; et, surtout, c'est la langue qui est un système, dont la parole est l'utilisation concrète, de sorte que parler du « complexe de la langue » et du « système de la parole », c'est faire « basculer » les termes « d'orbite » ! Plus loin, l'Auteur écrit :

Dans le symbole, les composantes du mot, signifiant et signifié, manifestent entre elles un lien quasi naturel, de telle sorte que le signifiant évoque spontanément le signifié : ainsi la balance symbolise-t-elle la justice, car elle entretient avec ce dernier concept une complicité de signification indéniable. (p. 32).

Relisons maintenant le texte de Saussure :

On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique, ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple. (CLG, p. 101)

On notera comment, à nouveau, l'Auteur substitue, au signe linguistique, le mot ; mais on remarquera surtout qu'il mésinterprète complètement le texte saussurien : lorsqu'il donne un exemple de symbole, Saussure, en effet, utilise la balance, et non *le mot* balance (de même, son contre-exemple est un char, et non *le mot* char) ; et cela va de soi, puisque s'il s'agissait du mot balance, la thèse de l'arbitraire du signe linguistique serait démentie au moment même de sa formulation !

Saussure n'est pas le seul à subir ce genre de traitement. Voici comment Martinet y a droit :

Les éléments de l'énoncé sont formés par la *combinaison* d'une ou plusieurs unités plus petites, appelées monèmes ou morphèmes selon la terminologie de Martinet, lesquels proviennent eux-mêmes de l'association d'unités fonctionnelles et minimales ou phonèmes (p. 8).

Pour Martinet, le morphème est une figure grammaticale; on le nomme monème, quand il est le résultat d'une sélection (p. 8, n. 1)

Monème: Unité linguistique produite par la rencontre d'unités plus petites ou phonèmes. On distingue les monèmes lexicaux ou lexèmes provenant de la sélection des phonèmes, et les monèmes grammaticaux ou morphèmes provenant de la combinaison de ces derniers. (p. 125).

L'Auteur, comme c'était le cas avec Saussure, ne nous donne aucune référence précise aux textes de Martinet. Nous nous en tiendrons, pour la présente discussion, aux ouvrages suivants: *La linguistique synchronique* (LS), *Éléments de linguistique générale* (ELG), *Langue et fonction* (LF). Martinet y affirme: que l'énoncé s'articule en unités significatives minimales que nombre de linguistes appellent des « morphèmes » (LF, p. 38) mais que lui-même préfère nommer des « monèmes » (ELG, p. 15-16 et 102; LS, p. 4-5 et 169; LF, p. 38); que la monème comme tout signe, est une unité à deux faces: signifiant et signifié (ELG, p. 16; LF, p. 38); qu'il y a d'une part des monèmes lexicaux ou lexèmes, d'autre part des monèmes grammaticaux ou morphèmes (ELG, p. 16 et 119; LF, p. 137); et que tout monème s'articule à son tour, sur le plan de la forme, en unités distinctives, les phonèmes (ELG, p. 16; LS, p. 7; LF, p. 39). Comment l'Auteur peut-il tirer, de ces propositions, que le morphème se nomme monème quand il est le résultat d'une sélection? que gagne-t-il à introduire le terme « figure » dans la définition du morphème, si l'on note d'une part que ce mot figure est omniprésent dans son texte (les signifiants s'infléchissent dans le discours par des *figures*: p. 3; l'énoncé est la première *figure* du langage: p. 7; le référent est l'objet observable auquel renvoie la *figure* linguistique: p. 11; la nature référentielle de l'énoncé permet à chaque signe de devenir la *figure* de quelque chose; etc., etc.) d'autre part qu'il a, chez Hjelmslev, une acception technique très précise (il désigne, par exemple, les traits distinctifs qui constituent un phonème)? d'où tient-il en outre que les monèmes lexicaux proviennent de la *sélection* des phonèmes, tandis que les monèmes grammaticaux proviennent de la *combinaison* de ces derniers?

Enfin, si, pour Martinet, l'énoncé s'articule en signes minimaux composés d'un signifiant et d'un signifié, par contre, selon notre Auteur, les éléments de l'énoncé sont formés par la combinaison des monèmes ou morphèmes (p. 8), ces éléments sont des « significations » qui se distinguent des signes verbaux composés d'un signifiant et d'un signifié et représentant les éléments de base du discours (p. 9), mais « il serait bien sûr arbitraire d'opposer le signe à la signification: celle-ci traverse celui-là de part en part, de sorte que, à la limite, il n'existe pas de signe pur » (p. 12)!

Voici un dernier exemple de cet ordre. On connaît le célèbre triangle par lequel Ogden et Richards ont représenté au début de *The Meaning of Meaning*, les relations entre le symbole (au sens anglo-saxon du terme), la pensée ou référence et le référent ; or, selon l'Auteur, ce triangle articulerait le signifiant, le signifié et le référent, ce qui non seulement est une permutation injustifiée de terminologies, mais encore une occultation de la différence radicale entre deux conceptions du rapport entre langage et pensée : dans la conception saussurienne du signe, la pensée, en tant que signifié, fait partie intégrante du signe, ce qui n'est pas le cas dans une conception où il y a d'une part le symbole (le signe), d'autre part la pensée.

Les remarques qui précèdent n'avaient pas pour but de laisser entendre que la philosophie du langage devrait s'interdire de modifier les terminologies existantes, mais plutôt de suggérer la nécessité d'une certaine éthique en ce domaine. À notre avis, le philosophe du langage ne gagne rien à pirater à gauche et à droite les termes qu'il entend utiliser, à en déformer le sens technique et à les placer dans « l'orbite » d'un nouveau système qui n'en conserve plus finalement que le son de voix ou la « figure » visuelle. Quiconque prétend assainir la terminologie linguistique devrait d'abord, lorsqu'il emprunte un terme à un auteur, respecter le sens que celui-ci lui donne. En second lieu, avant de proposer des modifications de son cru, il devrait tenir compte du fait que certains termes et certaines distinctions, étant acceptés par la plupart des spécialistes, devraient en principe être maintenus. Troisièmement, tout remplacement d'un terme reçu par un autre vocable, ou toute modification à la définition d'un terme reçu, devraient être justifiés. Enfin, les termes et définitions modifiés, ainsi que les définitions et termes nouveaux que l'on suggère, devraient être très clairement situés par rapport au *corpus* de ce qui est habituellement reçu dans la discipline en question. Voici deux exemples très simples de cette procédure. On trouve, chez Saussure, une conception du langage comme faculté naturelle « de constituer une langue, c'est-à-dire un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes » (CLG, p. 26), mais aussi une autre conception selon laquelle le langage est une entité hétéroclite (CLG, p. 23-25) composée de deux facteurs : la langue et la parole (CLG, p. 23-32 et 112-113). Si l'on trouvait gênante cette ambiguïté, on pourrait suggérer de parler, dans le premier cas, non de langage, mais de « faculté sémiologique », ce qui, d'une part, serait parfaitement conforme à la définition que donne Saussure, d'autre part aiderait à comprendre pourquoi la glossématique de Hjelmslev est de niveau beaucoup plus sémiologique que linguistique. Notre second exemple est celui de la notion de langue. Pour Saussure, la langue est cette partie du langage qui est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique (CLG, p. 32). Selon Martinet, une langue est, pour nous en tenir à une formulation simplifiée, « un instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale » (ELG, p. 20). Roland Barthes, par contre, utilise le même terme pour désigner l'aspect systématique de tout ensemble de signes (« *Éléments de sémiologie* », p. 85-106). Le français, par exemple, est une langue au sens de Martinet, mais non au sens de Saussure ni à celui de Barthes. Ici encore, pour lever l'ambiguïté,

on pourrait, comme l'a fait Hjelmslev, remplacer les termes langue et parole par ceux de procès et de système : le langage comporterait ainsi un système linguistique et un procès linguistique, ce qui est conforme à la pensée saussurienne tout en étant compatible avec la position de Martinet ; évidemment, on ne pourrait plus, en ce cas, parler de la « langue » de n'importe quel ensemble de signes, ce qui rendrait un peu plus aléatoire le fameux renversement barthésien des rapports entre linguistique et sémiologique (cf. *Éléments...*, p. 81, où le glissement de « trans-linguistique » à « linguistique » est tout à fait lisible).

Revenons, pour terminer, à « l'index glossématique » de l'Auteur. Relevons-y les termes relatifs à des unités linguistiques ainsi qu'à des parties ou propriétés de ces unités ; nous trouvons ainsi les termes signe, signifiant, signifié, signifiante, inférence, référence, référent, dénotation, connotation, désignation, syntagme, monème, phonème, symbole, métaphore, métonymie, synecdoque ; auxquels il faut ajouter des termes qui n'apparaissent pas dans l'index mais que le texte utilise par ailleurs : signification, sens, signifiable, signifiabilité, mot, dictum, énoncé. La seule prolifération des termes construits à partir de la racine *sign-* rend déjà malaisée la maîtrise de la terminologie de l'Auteur. À cela s'ajoutent plusieurs facteurs. Tout d'abord, on peut supposer qu'un index, dans la mesure où il a pour but de faciliter la tâche du lecteur, définira les principaux termes utilisés : aussi ne peut-on que s'étonner de l'absence de définition de termes comme « signification » et « sens », alors que celui-ci entre dans la définition des termes condensation, déplacement, métaphore, métonymie, signifiant, symbole et totalité, tandis que celui-là sert à définir la dénotation, la connotation et la référence. En second lieu, l'interférence des significations linguistiques, philosophiques ou psychanalytiques de certains termes ne facilite pas la tâche du lecteur (« Nous ne tranchons pas ici ce que nous entendons par langue : ce mot recouvre aussi bien la langue-système (F. de Saussure) que la langue-mère (acception de la psychanalyse) » : p. 62, n° 1). Certains néologismes ont également un effet de brouillage. C'est ainsi que l'Auteur utilise une distinction subtile entre le *discours* et le *dis-cours* ; or indépendamment de la valeur de cette distinction, on conviendra au moins que lorsque les termes *dis-cours* et *discours* arrivent en fin de ligne et doivent être séparés en deux syllabes (c'est le cas aux pages 48, 50, 72 et 88), il devient difficile de savoir duquel il est question. Pour terminer, arrêtons-nous à la notion d'inférence :

- a) La signification [...] inclut en fait deux aspects complémentaires : l'un, porté par ce que nous appelons *l'inférence*, fonde la « signifiante » du signe, l'autre, supporté par la référence, transfère cette signifiante à l'endroit des choses désignées. (p. 10)
- b) *Signifiante* : Capacité du signe à signifier à l'indéfini en raison des relations virtuelles ou actuelles qu'il entretient avec d'autres signes. (p. 125).
- c) Ce terme d'inférence recouvre les concepts chomskyens de performance (mise en œuvre d'un acte de parole) et de compétence (règles virtuelles, auxquelles le sujet parlant obéit pour produire des phrases inédites). Précisons, à cet égard, que la compétence englobe la pertinence, terme qui désigne la fonction distinctive des traits phoniques propres à une langue ou,

- en un sens plus large, leur fonction sélective, c'est-à-dire l'interdépendance de ces traits réalisée en vue de la communication (R. Jakobson). (p. 10, n. 1)
- d) Il reste à s'entendre sur le mécanisme de cette dualité constituée par la rencontre de la performance relative au sens et de la pertinence de la référence au réel. (p. 13)
 - e) Rappelons que l'inférence est la capacité d'inférer un sens des significations ; elle inclut la performance, qui est la mise à exécution de cette capacité, et la compétence ou pertinence, qui désigne le plan selon lequel s'organise cette exécution. (p. 14, n. 1)
 - f) En soulignant les multiples directions possibles de la référence — que nous avons désignée du terme d'inférence... (p. 110)
 - g) *Inférence* : Capacité propre au signe à se signifier en se redoublant ou en surdéterminant d'autres signes, et grâce à laquelle il délimite le champ de la référence. (p. 124)
 - h) *Référence* : Découpe préalable du champ des significations due à l'ordonnance des éléments de l'énoncé. (p. 125).
 - i) L'élargissement du domaine de l'énoncé tient essentiellement à la nature de ses éléments particuliers : les *significations*. (p. 9)

Quelques remarques au sujet de ces textes. Si l'inférence est un aspect de la signification qui fonde la signifiante du signe (texte *a*), et si la signifiante est bien la capacité du signe à signifier à l'indéfini (texte *b*), alors l'inférence est un aspect de la signification qui fonde la capacité du signe à signifier à l'indéfini, autrement dit sa capacité à une signification indéfinie, ce qui semble quelque peu circulaire ; de plus, si l'aspect porté par la référence transfère cette signifiante aux choses désignées, on ne peut plus définir la signifiante comme une capacité du signe seulement. Dans le texte *c*, on peut se demander pourquoi l'Auteur juge utile de préciser que la compétence englobe la pertinence, étant donné l'acception tout à fait particulière qui est alors donnée à ce terme, acception attribuée à Jakobson sans plus de précisions (c'est pourtant Jakobson qui, à la page 90 de ses *Essais de linguistique générale*, t. 1, écrit : « Le préjugé qui tient les traits redondants pour non pertinents et les traits distinctifs pour les seuls pertinents est en train de disparaître de la linguistique ») ; quoi qu'il en soit, on remarquera que le sens du mot pertinence dans le texte *d* n'est pas celui qui avait été défini en *c* et que dans le texte *e*, la pertinence est devenue non plus une partie de la compétence (texte *c*), mais son synonyme. Si, dans le texte *a*, inférence et référence correspondaient à deux aspects de la signification, dans le texte *f* elles sont devenues identiques. La définition de l'inférence en *g* n'est plus la même qu'en *c* ou en *e*. Enfin, les « significations » sont-elles (texte *i*) ou ne sont-elles pas (texte *h*) les éléments de l'énoncé ?

Quels que soient par ailleurs les mérites de l'ouvrage (d'aucuns pourraient en apprécier les grâces d'expression, l'effort de synthèse personnelle, la modernité, le profil idéologique, etc.), force nous est de conclure qu'à notre avis il ne parvient pas à débrouiller le vocabulaire des études sur le langage. En définitive, son titre nous apparaît mal choisi. « Nous voudrions, écrit l'Auteur, achever cette esquisse d'une philosophie du langage »... (p. 110) : non pas *la*, en effet, mais *une* philosophie du langage.